Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pension alimentaire

Par Martial

Bonjour
Je verse une pension alimentaire pour mes 2 enfants (400?) par mois
Un de mes enfants a 18 ans et ne suis plus de cursus scolaire,il perçois la garantie jeunes. Es ce que je peux prétendre à ne plus verser de pension pour cette enfant du fait qu'il est 18 ans et qu'il ne poursuive plus d'étude ?
Merci d'avance
Cordialement